

**Bureau du 25 février 2008**

**Décision n° B-2008-6071**

commune (s) : Lyon 2° - Lyon 8° - Lyon 3°

objet : **Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de déclarations préalables**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

### **Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 14 février 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Monsieur le directeur de la logistique et des bâtiments -service opérations et équipements délégués unité déconstruction dépollution- vient de faire parvenir des nouvelles demandes de permis de démolir et de déclarations préalables.

Le président d'un établissement public doit être expressément autorisé à déposer les demandes de permis de construire, de démolir ainsi que les déclarations préalables. Dans ces conditions, afin de pouvoir réaliser ces opérations dans les meilleurs délais, il est demandé au Bureau d'autoriser monsieur le président à déposer, le moment venu, ces demandes pour les sites suivants, étant entendu que celles-ci seraient effectuées au fur et à mesure des besoins et dans la limite des crédits attribués.

### **Permis de démolir**

- Lyon 2° : 34 et 36, rue Casimir Perrier - marché gare - libération foncière pour aménagements confluence,
- Lyon 8° : rue Antoine Dumont - aménagement voirie,
- Lyon 3° : 55, avenue Lacassagne - démolition suite à alignement pour piste cyclable,
- Lyon 3° : 57, avenue Lacassagne - démolition suite à alignement pour piste cyclable.

### **Déclarations préalables**

- Lyon 3° : 55, avenue Lacassagne - réalisation d'une clôture suite à alignement pour piste cyclable,
- Lyon 3° : 57, avenue Lacassagne - réalisation d'une clôture suite à alignement pour piste cyclable ;

Vu ledit dossier ;

### **DECIDE**

**Autorise** monsieur le président à déposer les demandes de permis de démolir et de déclarations préalables précitées ainsi qu'à accomplir tous les actes liés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,